

Tisser les liens

Déclaration de Montréal sur la sécurité des femmes

Nous, femmes et hommes, dans toute notre diversité, réunis à Montréal à l'occasion du 1^{er} Séminaire international sur la sécurité des femmes, du 9 au 11 mai 2002.

ReprésentantEs de groupes de femmes, d'organismes communautaires et non-gouvernementaux, de villes et municipalités, de services de police, d'instances gouvernementales, du milieu de la recherche, de réseaux internationaux et d'agences des Nations unies, provenant de cinq continents, 27 pays et 55 villes et municipalités.

Nous faisons appel à la communauté internationale pour passer à l'action suite aux recommandations des Conférences de Beijing 1995 (la quatrième conférence mondiale des femmes), Istanbul 1996 (le Sommet des villes Habitat II), Johannesburg 1998 (Construire des partenariats pour la prévention du crime et la sécurité communautaire), et Naples 2000 (Forum sur la sécurité et la démocratie).

ÉTANT DONNÉ QUE :

Un légitime sentiment d'insécurité et les diverses formes de violence faite aux femmes représentent pour toutes les femmes un obstacle majeur à l'exercice de leur liberté et à la réalisation de l'égalité entre hommes et femmes.

Les effets de la violence faite aux femmes constituent un frein au développement des communautés et des sociétés à travers le monde.

NOUS CONSIDÉRONS QUE :

Les stratégies mises en place par les acteurs publics, communautaires et privés doivent mettre les femmes au centre de l'action et viser le renforcement des capacités d'action individuelles et collectives des femmes.

L'approche concertée, incluant le partenariat, la mise en commun des ressources sont des principes essentiels pour garantir l'efficacité des actions menées.

La bonne gouvernance urbaine est un pré-requis au renforcement des capacités d'action des femmes. Ceci doit comprendre l'allocation de ressources adéquates aux groupes de femmes.

Le succès des initiatives traitant de la sécurité des femmes et de leur sentiment d'insécurité dépend de l'engagement des hommes et des femmes.

Les solutions apportées par les femmes pour accroître leur sécurité et leur sentiment de sécurité profitent à l'ensemble de la population et contribuent, entre autres, à l'amélioration des espaces publics.

NOUS EN APPELONS :

Aux femmes

Pour qu'elle se mobilisent et se fassent entendre sur les questions de violence et d'insécurité, en s'inspirant des actions réalisées par d'autres femmes à travers le monde.

Pour qu'elles soutiennent les efforts visant la parité hommes-femmes dans les instances décisionnelles (pouvoirs locaux, police, etc.). Pour qu'elles soutiennent les femmes au pouvoir afin que ces dernières demeurent imputables et fassent la promotion de l'égalité entre les sexes.

Aux hommes

Pour qu'ils écoutent, accompagnent et soutiennent les femmes dans leur démarche vers l'autonomie et le renforcement de leurs capacités d'action. Pour qu'ils travaillent à la réduction de la violence des hommes.

Pour qu'ils mobilisent les autres hommes (et garçons) afin de remettre en question les rôles sexuels traditionnels afin de prévenir la violence faite aux femmes et aux filles.

Aux groupes de femmes et organismes communautaires

Pour qu'ils travaillent en partenariat avec l'ensemble des organismes concernés, en particulier les municipalités, pour assurer la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les stratégies locales de prévention. Des efforts particuliers devraient être faits pour atteindre les femmes des communautés isolées. Pour qu'ils créent des réseaux d'échanges internationaux entre les collectivités locales.

Aux villes et municipalités

Pour qu'elles mettent en place des politiques locales de sécurité et d'aménagement sécuritaire et développent des pratiques qui intègrent l'approche de genre. Pour qu'elles soutiennent les initiatives liées à la sécurité des femmes.

Pour qu'elles favorisent un plus grand engagement des citoyennes, par exemple par leur participation à des marches exploratoires. Qu'elles développent des mécanismes formels de suivi des recommandations et de soutien aux initiatives.

Pour qu'elles créent des mécanismes formels de participation des femmes dans le processus décisionnel de la gouvernance locale (comme éluEs, gestionnaires et citoyennes).

Pour qu'elles octroient des financements municipaux pour l'égalité entre hommes et femmes, le développement communautaire et les programmes de lutte contre la pauvreté. Pour qu'elles assurent la transparence et l'imputabilité de l'administration municipale.

Pour qu'elles développent la coopération internationale au niveau municipal, par des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

Aux services de police

Pour qu'ils adoptent une approche préventive et non répressive vis-à-vis de la violence et de l'insécurité.

Pour qu'ils travaillent à changer la culture organisationnelle de la police, par la mise en place de formations adéquates sur les causes et les effets de la violence et de l'insécurité sur les femmes. L'expérience des organisations de femmes et leurs témoignages devraient faire partie de ces formations.

Pour qu'ils travaillent en partenariat afin de développer des stratégies axées sur la promotion de la sécurité des femmes et le renforcement de leurs capacités d'action.

Pour qu'ils augmentent le nombre de femmes dans les forces policières.

Au milieu de l'éducation

Pour qu'il développe des programmes contre la violence, sur les rapports entre les sexes et sur les droits de la personne, afin de permettre aux jeunes de remettre en question les stéréotypes et les attitudes touchant à la violence à l'endroit des femmes.

Pour qu'il donne une formation sur l'approche de genre aux enseignantEs.

Pour qu'il encourage les marches exploratoires menées par des étudiantEs dans les écoles et leurs alentours.

Pour qu'il mobilise les enfants et les adolescentes par des stratégies de renforcement des capacités d'action des femmes, comprenant l'autodéfense, visant à assurer une ville plus sûre pour tous.

Aux médias

Pour qu'ils contribuent à la mobilisation locale et facilitent l'accès aux services visant à améliorer la sécurité des femmes.

Pour qu'ils remettent en question les stéréotypes et les inégalités de genre à travers des campagnes d'information et de sensibilisation, incluant des études sur la réalité des femmes.

Pour qu'ils fassent connaître et diffusent les meilleures pratiques en matière de sécurité des femmes.

Pour qu'ils s'efforcent à réduire les reportages sensationnalistes.

Au milieu de la recherche

Pour qu'il encourage la recherche sur la sécurité des femmes et l'intégration de l'approche de genre dans la prévention de la criminalité, incluant le développement de méthodes d'enquête et d'outils d'évaluation adéquats.

Pour qu'il contribue au développement et à l'évaluation de projets communautaires.

Au secteur privé

Pour qu'il reconnaisse l'impact social et économique de la violence faite aux femmes et le fait que la prévention est efficace en terme de coûts et bénéfiques.

Pour qu'il évalue l'impact de ses décisions sur la sécurité et le sentiment de sécurité des femmes employées, clientes et consommatrices, en travaillant avec les syndicats, les groupes de femmes et les organismes communautaires afin d'inclure ces questions sur les lieux de travail.

Pour qu'il développe des partenariats avec les organisations locales et les municipalités et soutienne financièrement les initiatives pour la sécurité des femmes.

Aux gouvernements

Pour qu'ils développent des politiques et des programmes afin d'assurer l'autonomie financière des femmes incluant le droit des femmes à la propriété foncière.

Pour qu'ils intègrent l'approche de genre dans les programmes nationaux de prévention de la criminalité. Ceci en incluant l'allocation des ressources nécessaires au développement et au maintien de stratégies et d'initiatives touchant la sécurité des femmes et leur sentiment de sécurité. Pour qu'ils rendent compte des progrès accomplis.

Pour qu'ils incluent l'approche de genre dans la formation des éluEs et des gestionnaires.

Pour qu'ils soutiennent politiquement et financièrement les villes et les municipalités dans leurs efforts pour promouvoir la sécurité des femmes.

Aux réseaux internationaux et agences des Nations unies

Pour qu'ils soutiennent et contribuent au développement, à la collecte, à l'adaptation, à la diffusion, ainsi qu'à la multiplication des outils d'intervention et des bonnes pratiques.

Pour qu'ils renforcent l'accessibilité aux outils informatiques et à l'assistance technique, particulièrement entre le Sud et le Nord.

Pour qu'ils favorisent le développement durable, par les échanges et la coopération internationale, régionale, nationale et locale.

Pour qu'ils soutiennent l'évaluation des progrès accomplis et la tenue de conférences régionales et internationales sur la sécurité des femmes.